



Votre carte d'identité ? ? port ? e de clic

ACTUALIT ?

D ? MARCHES

Mardi 25 octobre 2016

Votre carte d'identité ? ? port ? e de clic

A partir du 8 novembre avec la pr ? -demande en ligne.



Comment faire ma pr ? -demande ?

A partir du 8 novembre 2016, vous pouvez remplir en ligne votre pr ? -demande de carte nationale d'identité. Vous n'aurez pas ? renseigner de formulaire papier au guichet de votre mairie. Ce dispositif concerne aussi bien les premi ? res demandes de carte d'identité que les renouvellements, m ? me dans les cas de perte ou de vol du titre.

Pour effectuer votre pr ? -demande, vous devez cr ? er un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres s ? curis ? s : <https://predemande-cni.ants.gouv.fr/> et saisir votre ? tat-civil et votre adresse.

Un num ? ro de pr ? -demande de carte nationale d'identité vous est alors attribu ? et permet ? l'agent de guichet de r ? cup ? rer les informations enregistr ? es en ligne. Pensez ? noter ou imprimer ce num ? ro lors de votre d ? placement en mairie !

Attention : la pr ? -demande de carte d'identité ne vous dispense pas de vous rendre en personne au guichet de la mairie pour la prise d'empreintes et le d ? p ? t de votre dossier (justificatifs d' ? tat civil et de nationalit ? , justificatif de domicile, photo d'identité, timbre fiscal).

Comment ? a marche ?

1. Je fais ma pr ? -demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.
2. Je note le num ? ro de pr ? -demande qui m'est attribu ? .
3. Je prends rendez-vous en mairie.
4. Je rassemble les pi ? ces justificatives.
5. Je me pr ? sente au guichet de la mairie pour y d ? poser mon dossier et proc ? der ? la prise d'empreintes digitales.
6. Je retire ma carte d'identité dans la mairie o ? j'ai d ? pos ? ma demande.

En savoir plus

[Site du service public](#)

[Site du D ? partement](#)